

Programmation 2021-2027



Cofinancé par
l'Union européenne



Pour la période 2021-2027, Cholet Agglomération est dotée d'une enveloppe FEDER d'un montant de 3 112 886 €.

Le Plan d'Actions de la Convention Investissement Territorial intégré (ITI) liste les projets qui bénéficieront d'une subvention FEDER pendant la durée de la programmation. Il peut être modifié par avenant annuel.

Réhabilitation du Parc des Expositions La Meilleraie (Cholet Agglomération)

Type d'action : rénovation énergétique du patrimoine public communal et intercommunal.

Montant de la subvention fléchée : 1 000 000 €

Description du projet : redynamiser l'architecture actuelle du site et améliorer les performances énergétiques du bâti existant.

Objectif du projet : revitaliser et développer le parc afin de le conforter comme véritable vecteur d'attractivité et de rayonnement sur le territoire Choletais.



Liaisons cyclables (Cholet Agglomération et Ville de Cholet)

Type d'action : développement des mobilités.

Montant de la subvention fléchée : 624 375 €

Description du projet : création d'un réseau continu et cohérent de liaisons cyclables sur tout le territoire de Cholet Agglomération en phase avec le futur schéma de liaisons douces.

Objectif du projet : Favoriser la mobilité urbaine multimodale durable dans le cadre de la transition vers une économie neutre en carbone.



Piste cyclable boulevard de Strasbourg et avenue du Pont de Pierre à Cholet

Construction de la cuisine centrale (Ville de Cholet)

Type d'action : construction, extension ou réhabilitation d'infrastructures de proximité desservant les populations.

Montant de la subvention fléchée : 1 086 733 €

Description du projet : Création d'une nouvelle cuisine centrale de 1 463 m² qui produira 4 000 repas par jour à destination notamment des restaurants scolaires et des résidences autonomes. Les nouveaux aménagements seront adaptés aux circuits courts et dotés d'une cuisine et d'un jardin pédagogique pour l'accueil de groupes d'enfants. Le nouveau bâtiment est pensé pour limiter son impact environnemental (panneaux photovoltaïques, gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP), utilisation du CO₂ comme fluide frigorigène, ...).

Objectif du projet : développement des infrastructures visant à contribuer au développement social, économique, environnemental intégré et inclusif dans les zones urbaines.



Extension du Domaine Universitaire du Choletais (Cholet Agglomération)

Type d'action : construction, extension ou réhabilitation d'infrastructures de proximité desservant les populations.

Montant de la subvention fléchée : 401 778 €

Description du projet : construction d'une extension indépendante des bâtiments existants du Domaine Universitaire du Choletais pour offrir de nouveaux espaces à l'Université, au CNAM, au Campus Connecté et à la classe prépa de l'Ecole d'Arts du Choletais.

Objectif du projet : développement des infrastructures visant à contribuer au développement social, culturel, environnemental intégré et inclusif dans les zones urbaines.

